



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 9 juin 2022 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2. Tarifs dépôts déchets sauvages :

En cas de dépôt de déchets sauvages, la Brigade Verte et la commune sont habilitées à verbaliser la personne. Le montant de la verbalisation appliquée par la Brigade Verte est de 135 €, celui de la commune est désormais de 157 €. Le cumul de ces verbalisations reste incitatif, les dépôts sauvages sont interdits.

3. Mise en place du référentiel M57 :

Le plan comptable actuel va bénéficier d'une mise à jour obligatoire d'ici 2 ans. Afin de se familiariser au plus vite avec le nouveau référentiel, la commune opte pour la mise en place à compter du 1^{er} Janvier 2023.

4. Fonds de concours communautaire :

C'est une aide financière annuelle accordée par la Com-Com dont la commune peut bénéficier pour effectuer des travaux. La commune n'ayant pas fait appel à ces fonds en 2021, elle sollicitera le droit de tirage pour 2021 et 2022 soit 36 538 € ;

Cette aide permettra de financer les travaux du parking de la salle polyvalente et la mise aux normes accessibilité de l'Eglise, l'ensemble des aides représentant 75 % du coût H.T. des deux chantiers.

5. Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) 2022/2027 :

Le conseil avait déjà donné un avis défavorable sur la mise à jour du PGRI en Juillet dernier. Il définit des orientations dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations. L'agence Eau-Rhin-Meuse a depuis apporté quelques modifications jugées insuffisantes. L'avis du conseil reste défavorable.

6. Personnel communal:

Mickaël nous a quitté il y a peu pour poursuivre ses propres projets professionnels. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouveaux projets !

Les candidatures pour le poste d'agent communal sont à l'étude actuellement.

7. Divers :

- ➔ **25 Juin** : Nuit du Sapeur à partir de 18h.
- ➔ **26 Juin** : Marché aux Puces à partir de 7h. Il se tiendra dans la Rue du Fort, Rue des Primeurs et Rue des Prés.
- ➔ Concert Eglise : Le concert à l'Eglise initialement prévu le 2 Juillet sera reporté au 25 Septembre 2022.
- ➔ **8 Juillet** : l'Amical des donneurs de sang vous donne rendez-vous pour la collecte de sang à Geiswasser de 16h à 19h30.

- Un nouveau défibrillateur a été installé sur la maison des associations, le fonctionnement est identique à celui de la salle polyvalente.
- L'antenne d'Aide et Soins à Domicile (ASAD) de Neuf-Brisach ferme ses portes faute de personnel.
- Des travaux de réfection de voiries ont été effectués Rue de la Paix, Impasse Saint Gall, rue de Normandie et rue Louis Pasteur.
- L'amicale des Sapeurs-Pompiers vient d'élire M. Jean HILDWEIN au poste de Président.
- Quête pour la ligue contre le cancer : L'association de gymnastique remercie tous les généreux donateurs !
- Dès la prochaine saison, les Quilleurs compteront une deuxième équipe à leur actif, nous leur souhaitons bonne chance !

➔ **Les travaux du parking de la salle polyvalente** débuteront courant de la semaine 25 (du 20 au 25 Juin). L'accessibilité à l'air de jeux se fera à pieds ou en vélo avec le respect de la signalétique et des interdictions mises en place par les entreprises intervenantes.

➔ Les PAV seront déplacés provisoirement (le temps des travaux) le 28 Juin sur la place de la caserne des Sapeurs-Pompiers.

➔ Le corps des Sapeurs-Pompiers d'Obersaasheim est à la recherche de volontaires pour renforcer les rangs. Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. Joël HILDWEIN – Chef de corps (06.81.27.69.64) ou M. Juan CORTIJO – Adjudant-chef (06.79.28.90.64)

bonnes
VACANCES!